

Après son élection, Alain Castel détaille sa feuille de route



Alain Castel mesure la lourde tâche qui lui a été confiée./Photo DDM, C.T.

Au lendemain de son élection à la présidence de la communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises (voir notre édition du 28 janvier), Alain Castel répond à nos questions.

Votre réaction à cette élection ?

Une vive émotion et de nouveaux remerciements aux délégués qui m'ont accordé leur confiance. Je vais immédiatement me mettre au travail avec l'ensemble des délégués pour mettre notre communauté de communes en ordre de marche.

Quelle est votre feuille de route ?

Celle annoncée le soir de mon élection. Sans donner un ordre de priorité, il faudra rationaliser les services tout en maintenant les trois antennes que constituaient les anciennes communautés de communes ; travailler sur la fiscalité et sur l'adaptation du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) des territoires des anciennes communautés de communes de Saint-Béat et du Pays de Luchon (taxe additionnelle) ; mettre immédiatement l'office de tourisme en ordre de marche ; réfléchir sur les différentes désignations qui seront essentielles pour assurer notre représentativité aux différentes institutions ; mettre tout en œuvre pour lancer les projets initiés par les anciennes communautés de communes ; réfléchir sur les éléments que j'ai pu recueillir auprès des maires et délégués lors de mes visites et dont le point qui revient le plus souvent ce sont les travaux de pool routier.

Que pensez-vous de la fuite des élus de Luchon le soir des élections ?

J'ai un peu de mal à comprendre cette attitude. Peut-être est-elle due aux choix proposés de l'exécutif, mais je pense, et j'en suis persuadé, qu'il va nous permettre de travailler avec efficacité. J'ai souhaité ôter tous les clivages comme je l'avais proposé, et assurer une représentativité de tous les territoires, des communes les plus importantes aux plus petites, de sorte que tout le monde puisse s'exprimer et être entendu. Ce choix, mûrement réfléchi, permettra à notre communauté de communes de connaître l'essor dont elle doit faire l'objet. Comme je l'ai dit, je ne serai pas un président autoritaire mais déterminé.

Comment expliquez-vous qu'il n'y ait pas de femmes dans l'exécutif ?

J'avais proposé 15 postes de vice-présidents, ramené à 12 suite au refus des 15 par l'assemblée. Parmi les 15, il y avait 2 femmes. Mais nous avons procédé à un tirage au sort qui malheureusement est tombé sur ces 2 candidates. Je leur ai toutefois demandé, et à d'autres d'ailleurs, de faire acte de candidature pour être membre du bureau. Je tiens à préciser que lors de ma campagne, je me suis adressé à d'autres dames qui par manque de disponibilité pour répondre à cet engagement, ont refusé de s'engager.